

Laboratoire d'analyse de la profession

Les PCE et la formation

Extrait du rapport du LAP
2020

INTRODUCTION

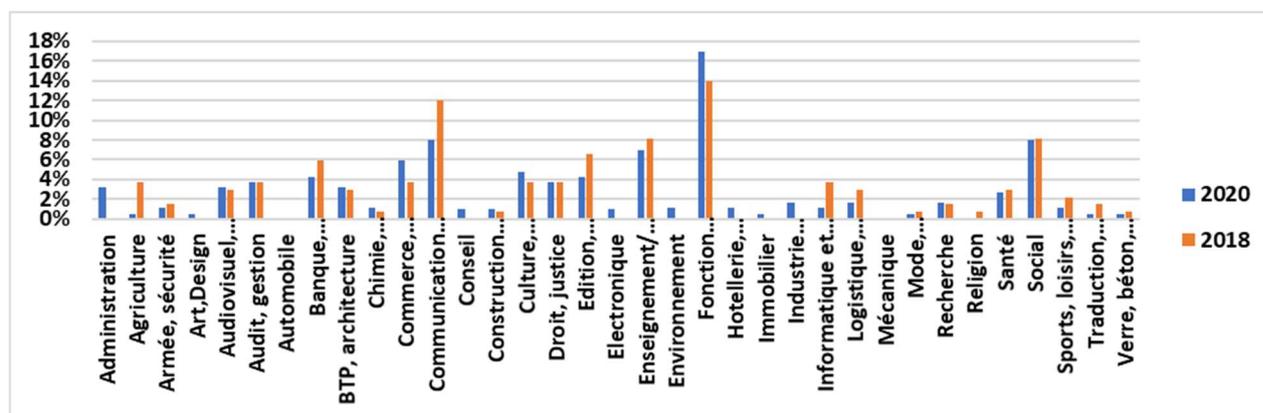
Le Laboratoire d'Analyse de la Profession du SNPCE a lancé début 2020 la sixième édition de son enquête destinée à mieux connaître la profession de prestataire et conseil en écriture (PCE).

Ce document est un extrait du rapport général de l'enquête, portant sur la partie « formation ». Le rapport général de l'enquête est disponible dans la rubrique « librairie » du site du SNPCE au prix de 10 € (7 € pour les adhérents de l'AEPF, du GREC, d'EPACA-Sud et de Biographicus).

LE PRESTATAIRE ET CONSEIL EN ECRITURE AVANT SON INSTALLATION

Secteur d'activité des prestataires et conseils en écriture avant leur installation

L'âge moyen constaté des répondants montre, comme lors des éditions précédentes, que nombre d'entre eux sont devenus PCE en deuxième, voire en troisième partie de carrière.



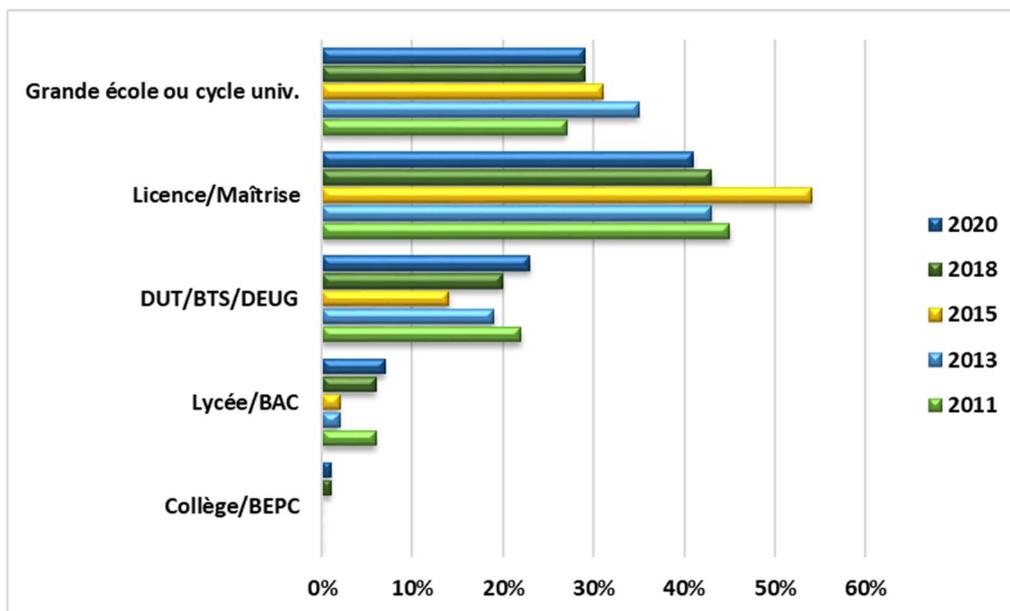
Et, comme en 2018, ce sont des secteurs de la fonction publique (17 % et 3 points de plus), de la communication/marketing/publicité (8 % mais avec une baisse de 4 points) et du social (8 %) en majorité que sont issus les PCE.

Depuis 2015, les secteurs de l'automobile et de la mécanique ont disparu. Mais certains sont reparus depuis 2018 : l'administration (3,2 %), l'industrie alimentaire (1,6 %), l'environnement (1,1 %), l'hôtellerie/restauration (1,1 %), le conseil (1 %), l'électronique (1 %), l'art et le design (0,5 %) et l'immobilier (0,5 %).

Les plus fortes baisses concernent les secteurs de l'agriculture (- 3,2 points : 0, 5 % contre 3,7 % en 2018) et de l'édition/journalisme (- 2,3 points : 4,3 % contre 6,6 % en 2018).

En revanche, les plus fortes hausses, hors les secteurs précédemment cités, proviennent des secteurs « Commerce/distribution » (+ 2,2 points avec 5,9 %) et « Culture/artisanat d'art » (+ 1,1 point avec 4,8 %).

Formation initiale des prestataires et conseils en écriture



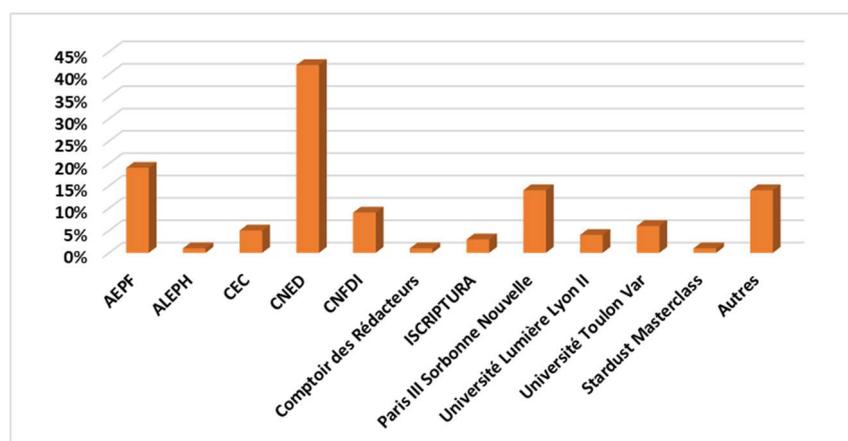
Depuis la première enquête de 2011, les prestataires et conseils en écriture ayant suivi une formation initiale au moins équivalente à un bac + 3 sont majoritaires même si, depuis 2018, on observe une diminution de leur part, passée de 89 % en 2015, à 72 % en 2018 et à **70 %** en 2020.

Les points perdus se sont reportés en grande partie sur les « Bac + 2 » dont la part augmente de 3 points (**23 %**), et nettement moins sur les « Lycée/Bac » (**7 %** soit 1 point de plus qu'en 2018).

La part des PCE répondants ayant opté pour une formation spécifique avant de créer leur structure continue d'augmenter : + 7 points depuis 2018, soit **67 %**. On ne peut que se réjouir de cette volonté de professionnalisation constatée depuis 2015.

Les organismes retenus pour cette (ces) formation(s) sont les suivants :

Formation choisie par les prestataires et conseils en écriture pour se spécialiser dans leur domaine



Le CNED, malgré les critiques régulières dont il fait l'objet (formation incomplète, modules de qualité inégale, manque de suivi personnalisé, une certaine désuétude pour certains) rencontre toujours beaucoup de succès, principalement du fait de la modicité de son coût. Ils sont **42 %** (+ 2 points par rapport à 2018) de PCE à l'avoir choisi comme organisme de formation.

L'AEPEF poursuit sur sa lancée de 2018 : **19 %** de PCE s'y sont formés contre 14 % en 2018. Si le CNFDI perd un point avec **9 %** de formés, l'Université Paris III-Sorbonne Nouvelle augmente encore son score avec **14 %** (soit 3 points de plus qu'en 2018).

L'Université Toulon Var voit son nombre de formés augmenter de 2 points, puisqu'elle représente **6 %** des choix. Celle de Lyon 2 - Lumière apparaît pour la première fois dans les réponses avec **4 %** de formés.

ALEPH écriture reste stable avec un peu moins de **2 %** de formés.

En revanche, on constate une diminution importante de personnes formées par le centre d'écriture et de communication (CEC) et le Cabinet Peters avec respectivement **5 %** et **moins de 1 %** des formés (contre 11 % et 8 % en 2018).

À remarquer, le succès grandissant de structures plus petites comme ISCRIPTURA avec **3 %** (+ 2 points), Le Comptoir des Rédacteurs et Stardust Masterclass (respectivement un peu moins de **2 %** des choix en matière de formation).

Enfin, d'autres organismes représentent moins de 1 % des réponses comme Passeur de mots, passeur d'histoires®, ITAK, le CREFAD, MDMOTS ou L'Esprit Livre, par exemple.

Ces résultats ne sont bien sûr pas représentatifs de l'ensemble des formations existant sur le marché et suivies par les PCE, ils ne font que refléter celles auxquelles ont eu recours les professionnels ayant répondu à l'enquête.

Comme en 2018 et 2015, les PCE se déclarent en grande majorité (**plus de 80 %**) satisfaits des formations suivies qu'ils jugent globalement adaptées à leurs possibilités (sur site ou à distance) et aux exigences et spécificités du métier, mais aussi parce que ces formations leur ont permis de rencontrer d'autres professionnels avec qui échanger sur la pratique.

6 % des PCE ont également suivi des formations en lien avec la bureautique (PAO, perfectionnement Word...), la création d'entreprise (comptabilité, communication publicitaire...), mais aussi la langue des signes afin d'être le plus opérationnels possible au moment de la naissance de leur structure.

Récapitulatif des principaux organismes de formation mentionnés

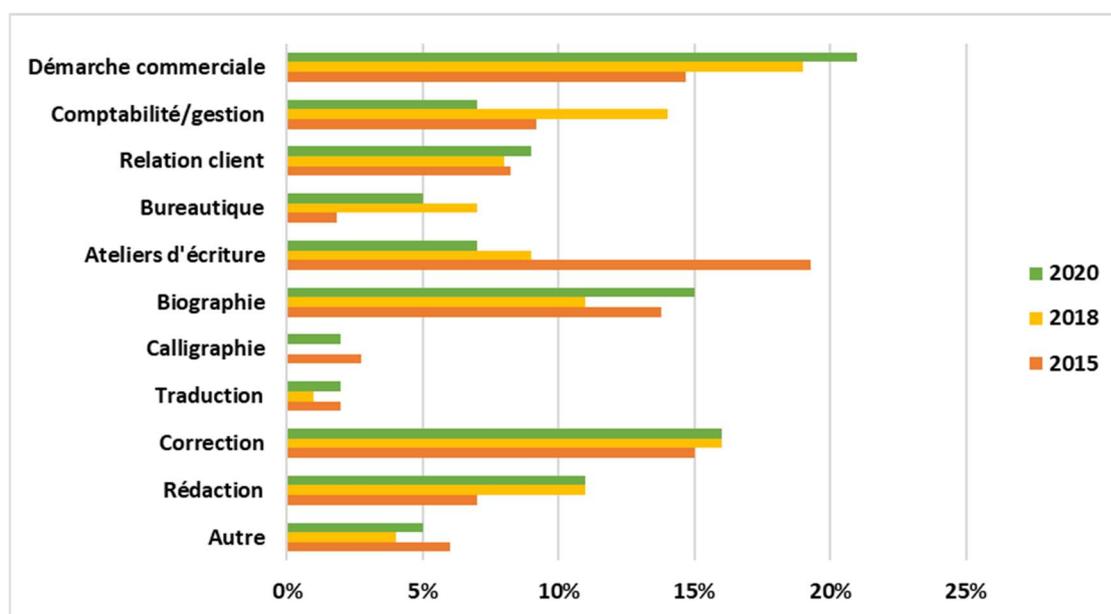
Nom des organismes	Contenu des formations/Diplôme délivré
AEPF	Spécificités du métier d'écrivain public Écriture biographique Journées d'information Développer sa clientèle Se perfectionner avec Word
Centre d'écriture et de communication (CEC)	Métier de correcteur Réécriture Écriture journalistique
CNED (Centre national d'enseignement à distance)	Devenir écrivain public
CNFDI (Centre national de formation à distance)	Métier d'écrivain public
ISCRIPURA	Métier de biographe
Université Lumière-Lyon II	Master Lettres appliquées à la rédaction professionnelle Formation continue à la biographie
Université de Paris III Sorbonne Nouvelle	Licence professionnelle Conseil en écriture professionnelle et privée Écrivain public
Université du Sud Toulon-Var	Diplôme universitaire Écrivain public et auteur conseil*

* L'université du Sud Toulon-Var propose désormais, en lieu et place du diplôme universitaire, une licence professionnelle Intervention sociale : Accompagnement de publics spécifiques, parcours écrivain public - conseil en écriture.

Formation souhaitée avant l'installation par les prestataires et conseils en écriture

Parmi les PCE n'ayant pas suivi de formation avant l'installation, **34 %**, contre 41 % en 2018 et 48 % en 2015, auraient souhaité en suivre une.

Il faut noter la diminution marquante de la part des prestataires et conseils en écriture qui, ayant suivi une formation avant leur installation, auraient également aimé en suivre une autre, dans un domaine spécifique du métier avant d'exercer. Leur part avait déjà fortement diminué entre 2015 et 2018 mais, cette fois, elle s'effondre, passant de 17 % à **2 %**. Il faut toutefois relativiser cette information puisque le nombre de PCE formés à une spécialité avant la création de leur structure a augmenté (cf. pages précédentes).



Les prestataires et conseils en écriture sont, pour cette nouvelle édition, toujours très nombreux à désirer être formés aux méthodes entrepreneuriales avant de s'installer : **37 %** en 2020 (41 % en 2018 et 32 % en 2015).

Cette volonté de progresser en démarche commerciale (**21 %** contre 19 % en 2018), comptabilité/gestion (**7 %** contre 14 % en 2018) ou relation clientèle (**9 %** contre 8 % en 2018) vient confirmer la tendance relevée lors de la précédente enquête, à savoir que nombre de PCE considèrent l'acquisition de compétences aussi bien professionnelles qu'entrepreneuriales comme un prérequis à la création de leur cabinet.

Et ceci se vérifie encore dans les chiffres liés aux formations spécifiques au métier. Les souhaits de formation en rédaction et en correction restent stables : respectivement **16 %** et **11 %**, comme en 2018. La calligraphie, disparue en 2018, fait son retour dans les réponses, avec **2 %** de souhaits de formation et la traduction, en forte baisse en 2018, reprend 1 point en 2020 avec **2 %** également. Quant à la biographie, qui avait perdu 3 points en 2018, elle reprend du « poil de la bête » avec **15 %** de demandes (soit + 4 points en deux ans). À noter, une volonté marquée de se former à la biographie hospitalière.

En revanche, la bureautique, qui avait connu un fort regain d'intérêt en 2018, avec 7 % des souhaits de formation, subit une diminution de 2 points et descend à **5 %**.

Les ateliers d'écriture, eux, continuent de perdre des points (- 2 points par rapport à 2018) et n'ont plus que **7 %** d'adeptes en 2020.

Les domaines de formation les plus cités dans la rubrique « Autres » sont les formations de formateurs et à la fiscalité d'entreprise.

Formation suivie depuis l'installation par les prestataires et conseils en écriture

Depuis leur installation, près de **36 %** des PCE ont suivi au moins une formation et **14 %** plus d'une. Il s'agit d'un net recul par rapport à 2018 (- 7 points), mais sur un panel beaucoup plus large de répondants.

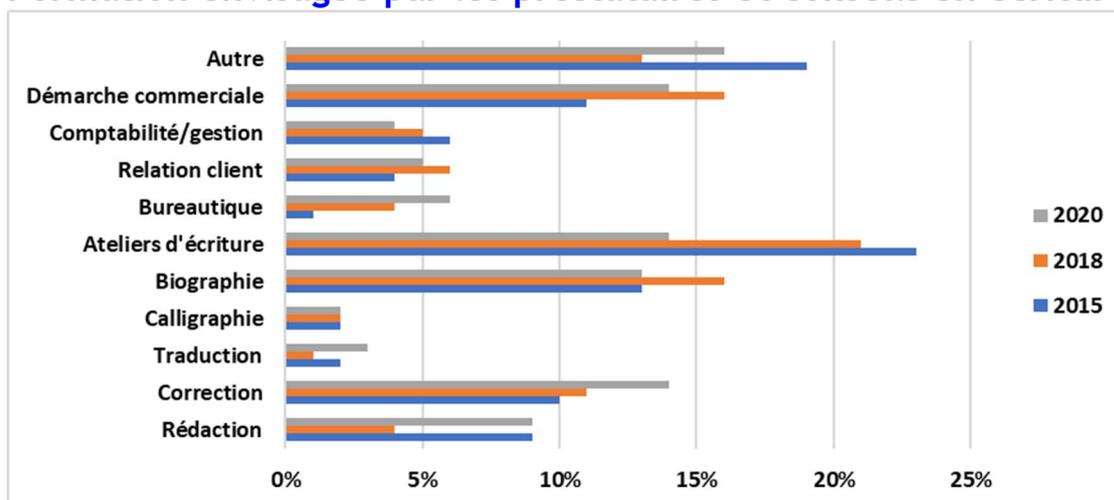
90 % des formations concernaient le métier lui-même, qu'il s'agisse de formations généralistes (**23 %**) ou davantage tournées vers des spécialités : calligraphie et comptes-rendus de réunions (**2 %** chacune), correction/réécriture (**11 %**), création et animation d'ateliers d'écriture (**12 %**) rédaction web (**12 %**) certification et projet Voltaire (**14 %**) et biographie (**24 %**). Il est à noter que certaines formations ont connu une avancée importante, en particulier la biographie (+ 10 points) reprenant en grande partie les points perdus en 2018.

27 % des répondants se sont également formés dans le domaine de l'informatique : **6 %** en *copywriting*, **18 %** en création et animation d'un site Internet, **29 %** en création et animation d'une page professionnelle sur les réseaux sociaux et **47 %** en bureautique sur divers logiciels, y compris en comptabilité.

Les intitulés et contenus des autres formations suivies sont très divers mais témoignent tous de la volonté des PCE de s'adapter au mieux à la réalité de leur entreprise et à la sociologie de leur clientèle. Et ils ne sont pas moins de **63 %** à les avoir suivies, qu'il s'agisse par exemple de la création et du management d'entreprise (**20 %**), de la prospection/démarche commerciale (**15 %**) ou de la fixation des tarifs (**10 %**). Les autres formations sont moins représentées mais tout aussi représentatives de l'implication professionnelle des PCE : communication (**1 %**), apprentissages linguistiques (**1 %**), droit des personnes étrangères (**1 %**), médiation (**1 %**)...

87 % des PCE concernés par ces formations complémentaires se déclarent satisfaits et **52 %** de l'ensemble des PCE répondants souhaitent suivre une formation à l'avenir contre 59 % en 2018 et 63 % en 2015. Malgré ces trois baisses consécutives, la volonté de se former reste donc tout de même assez forte.

Formation envisagée par les prestataires et conseils en écriture



La volonté de se former à l'animation d'ateliers d'écriture, en perte de vitesse depuis 2015, perd pour la première fois la première place dans le choix d'une éventuelle future formation puisqu'ils ne sont plus que **14 %** à souhaiter s'y former contre 21 % en 2018, passant derrière les **16 %** (contre 13 % en 2018) émettant le désir de se former à d'autres domaines que ceux proposés, qu'il s'agisse de spécificités du métier ou non : l'informatique (rédaction web, création de sites, PAO...), la généalogie, la bibliothérapie, le conseil éditorial...

Viennent ensuite les souhaits de formations en correction et en démarche commerciale : **14 %** chacune contre respectivement 11 % et 16 % en 2018.

La biographie avait connu une embellie en 2018 mais elle retrouve son niveau de 2015 avec **13 %** de demandes soit 3 points de moins qu'en 2018. La rédaction progresse significativement puisqu'elle gagne 5 points par rapport à 2018 : **9 %** des résultats exprimés. Les autres formations sont nettement moins représentées : **6 %** en bureautique (+ 2 points par rapport à 2018), **5 %** en relation avec la clientèle (6 % en 2018), **4 %** en comptabilité/gestion (5 % en 2018), **3 %** en traduction (1 % en 2018) et **2 %** en calligraphie qui n'évolue plus depuis 2015.

Le choix en termes d'organisation de la formation varie un peu : **42 %** de PCE choisiraient une formation sur site (- 4 points par rapport à 2018), **48 %** à distance (- 2 points), y compris sous forme de MOOC ou de tutoriels, et **10 %** (+ 6 points) ne savent pas encore quelle forme ils privilégieraient ou bien opteraient pour des manuels dédiés, des colloques universitaires ou des formations à domicile.